

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS

### PROCES VERBAL de la SEANCE du mercredi 16 octobre 2019

Le mercredi seize octobre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente-quatre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie de MONS, sous la présidence de Monsieur Gérard BANQUET, Maire de MONS.

Présents : Mesdames Alice VILLEMAGNE, Carmen SEQUIER, Chrystelle BOULARD, Karine COMBE et Messieurs Bernard DANIEL, Michel GORDOT, Daniel PASCAL, Daniel SAUVAGE.

Absents excusés : Nelly FRONTANAU, Roger BERTRAND, David MIDDIONE et Franck ROYER.

Absents : Mireille EL OKKI.

Pouvoirs : Nelly FRONTANAU à Carmen SEQUIER, Roger BERTRAND à Daniel PASCAL, David MIDDIONE à Chrystelle BOULARD et Franck ROYER à Gérard BANQUET.

Madame Alice VILLEMAGNE a été désignée comme secrétaire de séance.

**Communication ayant été faite et les membres du conseil municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de la séance du mardi 17 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.**

#### Ordres du jour :

**PLU** : pour faire suite à la délibération d'arrêt du PLU du 17 septembre 2019, 3 dossiers papier et 5 clés USB ont été déposés à la Préfecture de Nîmes et 20 clés USB ont été adressées aux personnes publiques associées ; Le délai d'instruction est de trois mois.

**Assurance statutaire** : une offre de GROUPAMA plus intéressante financièrement que celle de GRAS SAVOYE nous a été proposée ; Nous allons nous rapprocher du Centre de Gestion qui avait été mandaté pour négocier ce contrat.

**Recherche médecins** : une réunion de travail a eu lieu le 2 octobre en Mairie avec l'ensemble des personnes qui s'étaient proposées lors de la réunion publique. Quatre groupes de travail ont été constitués. Une première réunion de synthèse aura lieu le 30 octobre en Mairie.

**Semaine bleue** : cette manifestation a été unanimement appréciée par les aînés et par les enfants du groupe scolaire ; Remerciements à tous les participants. L'ensemble des participants a exprimé le souhait que cette manifestation soit reconduite l'an prochain.

**Salon des arts** : il aura lieu du 8 au 12 novembre à la salle polyvalente et aura pour thème l'EUROPE. Lionnel ASTIER sera présent lors du vernissage du vendredi 8 novembre à 18h30 qui sera suivi d'un apéritif organisé par la Mairie. Les artistes présents exposeront leurs œuvres et proposeront des ateliers pour les enfants du groupe scolaire.

Un apéritif après le défilé du 11 novembre se déroulera sur le salon.

**Echo monsois / Lettre d'information** : pour ce quatrième trimestre, la lettre d'information sera remplacée par l'ECHO MONSOIS qui sera distribué première quinzaine de janvier avec le calendrier des événements du premier trimestre 2020.

**Travaux en cours** : chauffage du foyer terminé, réparation de l'éclairage public en cours, mise en sécurité de l'entrée de CELAS terminée, rénovation intérieure du temple en cours d'achèvement, accessibilité pour Personnes à Mobilité réduite (rampe PMR pour l'ancienne cyber base, W.-C. public de la place de Mons, boîte aux lettres de la Mairie, rampe PMR pour Francombat et Natura Energy en cours, W.-C. d'Art à Mons, W.-C. et douche pour Francombat en cours), réfection de chemins.

Un accord a été passé avec le pasteur pour l'utilisation du temple pour des manifestations culturelles.

**Fonds de concours** : des fonds de concours nous seront versés à la commune par Alès Agglomération pour un montant de 47 768,80 € finançant 50 % des travaux engagés. Un fonds de concours exceptionnel nous sera versé à la commune par Alès Agglomération pour un montant de 5 293,00 € finançant 50 % des travaux engagés.

**Associations** : le premier forum des associations a permis aux Monsoises et aux Monsois de découvrir les différentes activités proposées par l'ensemble des associations.

**Délibérations** :

**Demande de subvention auprès de la Région** : une subvention de 1 000,00 € a été demandée à la Région pour participer au financement du Salon des Arts. Une délibération doit être votée pour compléter le dossier.

Voté à l'unanimité des présents

**Règlement intérieur concernant les agents de la collectivité** : ce document validé par le Comité Technique sera porté à la connaissance de tous les agents de la Mairie.

Voté à l'unanimité des présents

**Adhésion à l'ENT-école** : la mise en place de cet espace numérique de travail permettra la communication dématérialisée entre les enseignants et les parents. Coût 50,00 € par an.

Voté à l'unanimité des présents

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à vingt heures dix.

**Gérard BANQUET**  
**Maire de MONS**

